



## Unité de Formation par Apprentissage

### Lycée Jean Prouvé

### LOMME



#### Le métier

Le titulaire de ce BTS assure l'interface entre le chantier, les clients, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Il est capable de remplir les fonctions suivantes :

- - études : il mène les études techniques et économiques d'un ouvrage ;
- - exploitation : il participe à la préparation du chantier. Il en réalise le budget prévisionnel ;
- - préparation : il choisit les moyens humains, les matériels et les matériaux. Il améliore les conditions techniques et économiques du chantier. Il effectue les démarches administratives, élabore le budget, établit le plan d'hygiène et de sécurité ;
- - réalisation : il conduit les travaux du chantier jusqu'à leur réception suivant le cahier des charges, contrôle et anime des équipes, assure les relations avec le maître d'oeuvre et les organismes extérieurs.

Il sait tenir compte des impératifs de qualité, de coût, de sécurité.

Le technicien supérieur peut avoir des activités commerciales, comme la recherche de clients. Il peut aussi assurer une fonction de conseil, en particulier auprès des décideurs régionaux.

#### La formation

##### Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance. Les heures de cours sont moins importantes que dans le cursus classique.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

**La formation pratique en entreprise** est assurée par le Maître d'apprentissage.

#### UFA du Lycée Jean Prouvé

2, Rue de Lompret  
59463 LOMME

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.20.22.83.85

Mail : [ufa.prouve@ac-lille.fr](mailto:ufa.prouve@ac-lille.fr)

#### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

##### Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac pro Travaux publics
- Bac STI2D spécialité architecture et construction

#### Le rythme de l'alternance

**2 semaines en centre de formation,**  
**2 semaines en entreprise**

#### Les débouchés à l'issue de la formation

##### Les métiers :

- canalisateur (trice)
- chef de chantier
- conducteur (trice) de travaux
- dessinateur (trice) – projeteur (euse) BTP

##### Poursuite d'études possibles :

##### Licences pro Travaux Publics

Spécialités :

- Conduite de projets de travaux publics
- Conduites de projets de routes et voirie et réseaux divers
- Encadrement de chantier
- Infrastructures ferroviaires
- Infrastructures routières et réseaux urbains
- Métiers de la route
- Technicien en géo-mesures et foncier
- Techniques routières